

Décision 18-DCC-89 du 14 juin 2018

relative à la fusion de fait entre les groupes mutualistes AG2R La Mondiale et Matmut

Posted on: 29 juin 2018 | Secteurs :

BANQUE / ASSURANCE

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Fusion

Partie notifiante

Groupe AG2R La
Mondiale

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Groupe Matmut

Lire

Le texte intégral

34.78 Ko

Le communiqué de presse